

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux, tenue le **07 avril 2021 à 16 h 00** à partir de vidéoconférence.

Étaient présents Mesdames Andrée Brosseau, Denise Godin-Dostie, Jocelyne Bishop Ménard et Monsieur Christian Thauvette ainsi que Messieurs Jacques Legault secrétaire et Claude Madore trésorier, tous formant quorum sous la présidence de la présidente Madame Denise Godin-Dostie.

Madame Andrée Brosseau, présidente, a ouvert l'assemblée à 16 h 00 tout en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

2335-04-21 Ouverture de l'assemblée

Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous et déclare la présente séance ouverte sans public le tout en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 du Ministre de la Santé et des Services sociaux du Gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

La présente séance sera diffusée sur le site Internet des deux municipalités dans les jours suivants.

**Il est proposé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Appuyé par Monsieur Christian Thauvette
Et résolu à l'unanimité**

D'accepter et d'ouvrir la présente séance sans public et par voie de vidéoconférence.

ADOPTÉE

2336-04-21 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Monsieur Christian Thauvette
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration approuve l'ordre du jour daté du 07 avril 2021.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 03 mars 2021
4. Approbation des comptes à payer au 07 avril 2021
5. Varia
6. Parole à l'assistance
7. Levée de l'assemblée ordinaire du 07 avril 2021

ADOPTÉE

2337-04-21 Approbation du procès-verbal du 03 mars 2021

**Il est proposé par Madame Denise Godin-Dostie
Appuyé par Monsieur Christian Thauvette
Et résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de l'assemblée tenue le 03 mars 2021.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

2338-04-21 Approbation des comptes à payer au 07 avril 2021

**Il est proposé par Monsieur Christian Thauvette
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux autorise le paiement des comptes au 07 avril 2021 au montant total de 58 330.38\$ à savoir les chèques numéro 4266 à 4278 pour un montant de 25 815.93\$ ainsi que les paiements par transferts électroniques à la Banque Nationale pour un montant de 32 514.45\$.

ADOPTÉE

Varia

Parole à l'assistance

Aucune intervention

2339-04-21 Levée de l'assemblée ordinaire du 07 avril 2021

**Il est proposé par Madame Denise Godin-Dostie
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE l'assemblée ordinaire du 07 avril 2021 soit levée à 16 h 05

ADOPTÉE

Andrée Brosseau, présidente

Jacques Legault, secrétaire